

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Déclaration de responsabilité de la direction État des résultats prospectif (non audité) pour les exercices se terminant le 31 mars 2024 et le 31 mars 2025

La responsabilité de la compilation, du contenu et de la présentation de l'information financière prospective qui accompagne les résultats des exercices qui prendront fin le 31 mars 2024 et 2025 repose entièrement sur la direction de l'organisme.

La direction est responsable des renseignements contenus dans l'information financière prospective et du processus d'élaboration d'hypothèses. Les hypothèses ont été adoptées en date du 12 décembre 2023 et cadrent avec les plans décrits dans le Plan ministériel; elles tiennent aussi compte de la conjoncture économique et du contexte opérationnel, et présupposent que les priorités gouvernementales, ainsi que le mandat et les objectifs stratégiques de l'organisme demeureront les mêmes. Une grande partie de l'information financière prospective se fonde sur ces hypothèses, sur les meilleures estimations possibles et sur le jugement, et elle tient compte comme il se doit de facteurs comme l'importance relative. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Cependant, comme toutes les hypothèses, celles-ci comportent une part d'incertitude qui croît à mesure que l'horizon prévisionnel s'allonge.

Les résultats réels des exercices visés dans l'information financière prospective varient par rapport à l'information présentée et les écarts peuvent être importants.

L'état des résultats prospectif de la Commission des champs de bataille nationaux (Commission) n'a pas fait l'objet d'un audit.

La version originale a été signée par :

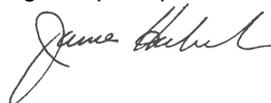
Annie Talbot
Secrétaire-directrice générale



Ville de Québec, Québec
Le 13 décembre 2023

La version originale a été signée par :

James Haberlin
Dirigeant principal des finances



COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

État des résultats prospectif (non audité)
Exercice se terminant le 31 mars
(en dollars)

	Résultats projetés de 2023-2024	Résultats prévus de 2024-2025
Charges		
Conservation	10 860 000 \$	14 180 000 \$
Promotion du patrimoine	2 780 000	3 197 000
Services internes	7 347 288	7 831 496
Total des charges	20 987 288	25 208 496
Revenus		
Stationnements	1 300 000	1 365 000
Activités pédagogiques et accueil	750 000	788 000
Loyers	40 000	40 000
Autres revenus	200 000	210 000
Total des revenus	2 290 000	2 403 000
Excédent des revenus sur les charges de la fiducie (note 5)	(90 000)	(93 000)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et le transfert	18 607 288 \$	22 712 496 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état des résultats prospectif.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes à l'état des résultats prospectif (non audité)
pour l'exercice se terminant le 31 mars

Notes à l'état des résultats prospectif (non audité)

1. Pouvoir et objectifs

La Commission a été constituée en 1908 en vertu de la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec.

La Commission est un établissement public inscrit à l'Annexe II de la Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP).

La mission de la Commission est de s'assurer que toutes les richesses culturelles, récréatives et naturelles du parc des Champs-de-Bataille soient développées dans le meilleur intérêt des Canadiens et Canadiennes et que l'image du gouvernement canadien soit renforcée sans compromettre le caractère historique du site. Pour se faire, elle doit acquérir, préserver et aménager les grands champs de bataille historiques de Québec.

Le territoire du parc des Champs-de-Bataille administré par la Commission comprend :

- les Plaines d'Abraham, site de la bataille de 1759 opposant les généraux Wolfe et Montcalm;
- le parc des Braves, témoin de la bataille de Sainte-Foy en 1760;
- la terrasse Pierre-Dugua-de Mons à l'est de la Citadelle de Québec surplombant le Cap-aux-Diamants;
- le Musée des plaines d'Abraham sis sur l'avenue Wilfrid-Laurier;
- la maison Louis S. St-Laurent sise au 201-203, Grande-Allée Est à Québec;
- les voies de circulation limitrophes, deux tours Martello sur le site et une dans la Ville de Québec.

2. Méthodologie et hypothèses importantes

L'état des résultats prospectif a été établi en fonction des priorités du gouvernement qui sont décrits dans le plan ministériel. Les renseignements présentés dans les résultats projetés de l'exercice 2023-2024 sont fondés sur les résultats réels en date du 30 novembre 2023 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été réalisées pour les résultats prévus de l'exercice 2024-2025.

Les principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions sont les suivantes :

- les activités de la Commission resteront essentiellement les mêmes que celles de l'exercice précédent;
- les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont fondés sur l'expérience. La Commission s'attend à ce que l'évolution générale historique se poursuive.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 12 décembre 2023.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes à l'état des résultats prospectif (non audité)
pour l'exercice se terminant le 31 mars

3. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2023-2024 et pour 2024-2025, les résultats réels des deux exercices risquent de différer des prévisions financières présentées, et cet écart pourrait être important.

Lors de la préparation de cet état des résultats prospectif, la Commission a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Elles sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances, et sont évaluées de façon continue.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et les états financiers historiques sont notamment :

- le moment et le montant des acquisitions et des aliénations d'immobilisations qui peuvent influencer sur les gains ou pertes et les charges d'amortissement;
- la mise en œuvre de nouvelles conventions collectives;
- la conjoncture économique qui peut avoir une incidence sur le montant des revenus perçus;
- les modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au cours de l'exercice.

Une fois le plan ministériel présenté au Parlement, la Commission ne fera pas de mise à jour des prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières dans les budgets supplémentaires des dépenses. Les écarts sont expliqués dans le rapport ministériel sur les résultats.

4. Sommaire des principales conventions comptables

L'état des résultats prospectif a été préparé conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada en vigueur pour l'exercice 2023-2024, et s'appuie sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Charges

Les charges sont comptabilisées lorsque les biens sont reçus ou les services sont rendus, selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Elles comprennent les charges de fonctionnement liées au personnel, services professionnels et spéciaux, réparations et entretiens, services publics, fournitures et approvisionnements, ainsi que l'amortissement des immobilisations corporelles.

b) Revenus

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent, selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes à l'état des résultats prospectif (non audité)
pour l'exercice se terminant le 31 mars

5. Autorisations parlementaires

La Commission reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont principalement fondées sur les besoins de trésorerie. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats prospectif peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, le coût de fonctionnement net de la Commission pour l'exercice est différent s'il est présenté selon le principe du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants.

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées

	Résultats projetés de 2023-2024	Résultats prévus de 2024-2025
	(en dollars)	
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et le transfert	18 607 288 \$	22 712 496 \$
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations:		
Amortissement des immobilisations corporelles	(1 100 000)	(1 100 000)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(250 000)	(250 000)
Diminution des avantages sociaux futurs	6 600	10 000
Charges relatives au compte en fiducie	(2 000)	(2 000)
Revenus non fiscaux	2 240 000	2 353 000
Revenus relatifs au compte en fiducie	92 000	95 000
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	986 660	1 106 000
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	750 000	250 000
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	750 000	250 000
Autorisations demandées prévues pour être utilisées	20 343 948 \$	24 068 496 \$

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes à l'état des résultats prospectif (non audité)
pour l'exercice se terminant le 31 mars

b) Autorisations demandées

	Résultats projetés de 2023-2024	Résultats prévus de 2024-2025
	(en dollars)	
Autorisations demandées:		
Patrimoine canadien:		
Crédits votés 1 - Dépenses du programme	18 462 350 \$	22 902 347 \$
Autorisations parlementaires non utilisées	(1 200 000)	(2 000 000)
	17 262 350	20 902 347
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	841 598	813 149
Poste législatif - Charges correspondant aux produits reçus en vertu de l'article 29.1(1) de la LGFP	2 240 000	2 353 000
	<u>20 343 948 \$</u>	<u>24 068 496 \$</u>

6. Compte en fiducie

Dès la création de la Commission, un compte en fiducie a été établi pour recevoir les fonds d'individus, de corporations municipales, de gouvernements provinciaux et autres dans le but d'acquiescer et de conserver les grands champs de bataille historiques de Québec. Depuis septembre 1984, le compte en fiducie est régi conformément aux dispositions de l'article 9.1 de la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec, lequel prévoit son utilisation aux fins pour lesquelles les sommes reçues ont été mises à la disposition de la Commission. Les produits et les charges sont inclus dans l'état des résultats prospectif de la Commission et se détaillent comme suit :

	Résultats projetés de 2023-2024	Résultats prévus de 2024-2025
	(en dollars)	
Charges		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 048 \$	3 048 \$
Services professionnels	2 000	2 000
Total des charges	<u>5 048</u>	<u>5 048</u>
Revenus		
Intérêts	77 000	80 000
Divers	15 000	15 000
Total des revenus	<u>92 000</u>	<u>95 000</u>
Ajustement pour les éléments n'ayant pas d'incidence sur les autorisations:		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 048	3 048
Excédent des revenus de fiducie sur les charges de la fiducie	<u>(90 000)</u>	<u>(93 000)</u>
Solde au début de l'exercice	1 493 355	1 583 355
Solde de fin de l'exercice, déposé au receveur général du Canada	<u>1 583 355 \$</u>	<u>1 676 355 \$</u>

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Notes à l'état des résultats prospectif (non audité)
pour l'exercice se terminant le 31 mars